

FICHE SIGNALÉTIQUE

Concrobium Mold Control

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Concrobium Mold Control
Date de révision : 8 février 2017

Utilisations : Agent de contrôle des moisissures

Entreprise : Siamons International Inc.
48 Galaxy Blvd., Unit 413
Toronto, Ontario, Canada
M9W 6C8

Numéro d'urgence de l'entreprise 866 811-4148

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux

Éléments de l'étiquette

Étiquetage SGH-É.-U.

Aucun

Pictogrammes de dangers (SGH) : Aucun

Mot-indicateur (SGH) : Aucun

Mentions de danger (SGH) : Aucune

Mises en garde (SGH) : Aucune

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Description chimique:

Produit chimique

Ingrédients	N° de CAS	% poids	Classification
Phosphate trisodique	7601-54-9	1-5	Irritation cutanée 2A - H315 Irritation oculaire 2 - H319 Irritation cutanée 2A- H315 Irritation oculaire 2- H319

FICHE SIGNALÉTIQUE

Concrobium Mold Control

4. PREMIERS SOINS

Inhalation :	Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec les yeux :	Enlever les lentilles cornéennes. Rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps à autre la paupière supérieure et inférieure. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau :	Bien laver la peau exposée à l'eau et au savon. Enlever tout vêtement contaminé et le laver avant de le porter à nouveau.
Ingestion :	Rincer la bouche à l'eau. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir à moins d'avis du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Notes aux médecins :	Traitement fondé sur le jugement du médecin traitant.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :	Saturer d'eau, de CO ₂ , de poudre extinctrice ou de mousse antialcool.
Agents extincteurs inappropriés :	Aucun renseignement disponible.
Risques particuliers :	La décomposition thermique émet des gaz irritants.
Équipement de protection spécialisé :	Appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et vêtements de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Tenir loin des yeux, de la peau et des vêtements. Ne pas respirer le brouillard.

Protection du personnel autre que le personnel d'intervention

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Mesures d'urgence : Évacuer le personnel non essentiel.

Protection du personnel d'intervention

Équipement de protection : L'équipe de nettoyage doit être munie d'un équipement de protection adéquat.

Mesures d'urgence : Aérer la zone touchée.

Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les systèmes d'égout et d'aqueduc.

Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement : Contenir tout déversement avec des digues pour prévenir la migration du produit et l'empêcher de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Pour le nettoyage : Nettoyer immédiatement tout déversement du produit à l'aide d'une matière absorbante et éliminer les déchets de manière sécuritaire.

Référence à d'autres sections

Voir section 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

FICHE SIGNALÉTIQUE

Concrobium Mold Control

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manutention sécuritaire :

Assurer une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Information sur la protection contre les incendies et les explosions :

Avoir des appareils de protection respiratoire prêts à l'emploi.

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Conditions pour un entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité :

· **Entreposage :**

· **Exigences concernant les lieux et contenants d'entreposage :**

Entreposer dans un endroit frais.

Protéger contre l'eau et l'humidité.

Ne pas entreposer près d'une source de chaleur extrême ou d'inflammation ou près d'une flamme nue.

· **Information concernant l'entreposage commun :**

Entreposer loin de tous produits alimentaires.

· **Autres indications sur les conditions d'entreposage :**

Entreposer au frais et au sec, dans des contenants bien scellés.

Entreposer les contenants dans un lieu bien aéré.

Garder les contenants hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :** Aucun renseignement supplémentaire disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou avec apport d'air neuf.

Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Utiliser des vêtements de protection imperméables couvrant le corps entier.

Dispositions relatives à l'hygiène : Prendre les précautions habituelles lors de la manutention. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide	Gravité spécifique :	1,00 g/cm ³ .
Couleur :	Liquide clair incolore	Solubilité dans l'eau :	Soluble
Odeur :	Typique	Point d'éclair :	Aucun
pH :	11,1-11,5	Densité de vapeur :	Inconnue
Point/intervalle d'ébullition :	Est 100°C 212°F		

FICHE SIGNALÉTIQUE

Concrobium Mold Control

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Stable sous conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Inconnue

Conditions à éviter

Agents incompatibles.

Matières incompatibles :

Agents oxydants, acides.

Produits de décomposition dangereux :

Inconnus

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs DL/CL50 déterminantes pour la classification :

Phosphate trisodique

Voie orale : DL50 3120 mg/kg (rat)

Voie cutanée : DL50 4640 mg/kg (lapin)

Inhalation : DL50 non établi

Effet primaire d'irritation :

Contact avec la peau : aucun effet connu.

Contact avec les yeux : irritation légère.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Autres renseignements toxicologiques : Inconnus

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité :

Non classifié

Persistance et dégradabilité

Non disponible

Bioaccumulation potentielle

Non disponible

Mobilité dans le sol

Non disponible

Autres effets nocifs

Autres renseignements :

Éviter le rejet dans l'environnement

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Recommandations concernant l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Écologie – Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

Date : 8 février 2017

Fiche signalétique : *Concrobium Mold Control*

FICHE SIGNALÉTIQUE

Concrobium Mold Control

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Non réglementé par la GDT ni par le DOT

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Section LEP **Oui**

Produits chimiques de la LEP (313) Oui

Inscrit à l'inventaire TSCA de l'EPA.

Classification SIMDUT : non réglementé par le SIMDUT, enregistré auprès de Santé Canada (DIN).

Inscrit à la LIS canadienne.

EINECS : inscrit.

Définition SGH :

Irritant oculaire 2A Lésion/irritation oculaire grave, catégorie 2A

Irritant cutané 2 Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2

H315 Cause une irritation cutanée

H319 Cause une irritation oculaire grave

Cote SIMD III

Santé : 1 Risque léger – Possibilité d'irritation ou de légère blessure réversible.

Inflammabilité : 0 Risque minimal

Physique : 0 Risque minimal

Protection personnelle : B

SDS US (GHS HazCom 2012)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Siamons garantit que ce produit est conforme à ses spécifications générales lorsqu'utilisé selon le mode d'emploi. Toutefois, Siamons nous ne donne aucune garantie quant à l'exactitude ni à l'exhaustivité des renseignements contenus dans la présente fiche signalétique.

La détermination finale quant à la pertinence de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et devraient être utilisés avec précaution. Bien que cette fiche décrive certains risques, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.